



## Contexte

Le 5 décembre 2023, Ghislaine Filliatreau a reçu le prix « Appui à la recherche » de l'Inserm pour son engagement à la délégation à l'intégrité scientifique de cet organisme : l'occasion de partager la vision de celle qui a aussi été chercheuse en biologie, directrice de l'Observatoire des sciences et techniques et qui a participé à la construction du paysage actuel de l'intégrité scientifique en France.



### GHISLAINE FILLIATREAU

Déléguée à l'intégrité scientifique de l'Inserm



**C'est la première fois qu'un tel prix récompense une fonction dédiée à l'intégrité scientifique : qu'est-ce que cela dit de la place qu'elle a prise et de la perception qu'en ont les acteurs de la recherche aujourd'hui ?**

**Ghislaine Filliatreau :** Ce prix illustre à quel point les institutions prennent la mesure du fait que l'intégrité scientifique est une dimension fondamentale d'une politique de recherche, cruciale pour la confiance en les institutions et en les chercheurs et également pour l'attractivité des établissements. Il reflète aussi une prise de conscience de son rôle de « vigie de la démarche scientifique ». J'ai une vision assez extensive de l'intégrité scientifique : pour moi c'est la colonne vertébrale de l'entreprise de recherche, depuis la conception et le financement d'un projet jusqu'à la transmission et la communication de ses résultats. En ce sens, c'est un axe structurant du pilotage de la recherche. Il me semble de plus que quand on devient chercheuse ou chercheur c'est par intérêt pour cette rigueur intellectuelle, pour la force de la méthode scientifique qui permet de créer des connaissances solides, capables de baliser la voie pour d'autres connaissances à venir. Parler d'intégrité scientifique c'est donner corps au « cœur du métier » de l'activité de recherche.

**L'Inserm a été pionnier en la matière en France, vous avez personnellement participé aux différentes étapes qui ont conduit au paysage actuel de l'intégrité scientifique en France. Avec le recul comment voyez-vous cette évolution ?**

**G. F. :** Il faut avant tout la resituer dans un contexte global : la nécessité d'une formalisation de l'intégrité scientifique émerge d'abord aux Etats-Unis dans les années 1990. L'appel de l'Académie américaine à mettre en place une politique à même de « garantir l'intégrité de la recherche » va ensuite avoir un écho à l'échelle internationale à partir des années 2000. Certaines instances comme l'OCDE, la Commission européenne s'en emparent pour asseoir la qualité et la fiabilité des pratiques de recherche dans les collaborations entre pays et avec le secteur privé. A l'époque, dans le mouvement des « économies de la connaissance », l'Europe aspire au meilleur rang des standards de production scientifique. Puis avec la déclaration de Singapour en 2010, l'intégrité scientifique devient une préoccupation à l'échelle nationale dans de nombreux pays. La France emboîte le pas avec une charte nationale en 2015. S'amorce alors, du rapport Corvol de 2016 jusqu'à la loi de programmation de la recherche de 2020 et le décret de 2021, une dynamique de responsabilisation de tous les acteurs institutionnels du système public de recherche – à la fois par la loi, mais aussi par une prise de conscience de la sensibilité du public aux exigences de l'intégrité. Aujourd'hui, l'intégrité scientifique est pleinement perçue comme une des dimensions de la science, consubstantielle d'une science digne de confiance tant pour le grand public que pour les scientifiques au sens large.



## Dans ce contexte, comment expliquez-vous le caractère pionnier de l'Inserm ?

**G. F. :** L'Inserm s'est effectivement doté dès 1999 d'une délégation à l'intégrité scientifique, suite à une réflexion interne suscitée par la direction. Cette préoccupation précoce est en partie liée à la nature de la recherche biomédicale où la notion de solidité des résultats, de respect scrupuleux des protocoles et des méthodes revêt une dimension spécifique et facile à comprendre : les erreurs peuvent avoir des conséquences tout à fait gravissimes sur la vie des gens ! C'est encore pour cette raison et pour son expérience unique en la matière que l'Inserm a participé activement à l'élaboration de la charte nationale quelque 15 ans plus tard ainsi qu'au travail animé par Pierre Corvol qui conduira à la circulaire « Mandon » de 2017. Avec ma collègue Michelle Hadchouel, j'ai eu ainsi la chance d'être associée à toutes les étapes qui ont ensuite façonné le paysage français actuel.

## En 2023, comment aller plus loin ?

**G. F. :** Maintenant, il faut s'attacher à mettre en œuvre les moyens de garantir un maximum de sécurité méthodologique et d'honnêteté intellectuelle. L'enjeu est de progresser encore sur les standards de qualité et d'offrir les infrastructures, outils et conditions qui aident les collectifs de recherche non seulement à les adopter, mais aussi à participer à leur évolution. Car ce sont les scientifiques qui doivent analyser leurs pratiques pour les améliorer mais aussi pour se protéger eux-mêmes de manques de rigueur susceptibles de survenir dans le feu de l'action, sous la pression ou face à la complexité de la tâche à accomplir. Se développent ainsi beaucoup d'approches qui visent à prévenir des écarts petits ou grands aux bonnes pratiques - qui consistent par exemple à déposer en amont un protocole de recherche sur une plateforme pour s'y référer ensuite. En tant qu'institution, il faut donc travailler sur ces deux axes : une culture et des outils. La culture doit être ré-orientée vers une meilleure cohérence entre les pratiques au jour le jour et le système de valeur d'une recherche responsable. Les outils, eux, doivent permettre d'améliorer les conditions d'exercice professionnel de la recherche pour encourager les équipes à travailler au mieux de l'état de l'art de leur discipline, tant en matière de rigueur que d'honnêteté, depuis le choix des questions de recherche jusqu'à la transmission de leurs résultats.

## Revenons sur les questions de confiance et d'attractivité que vous évoquiez : pouvez-vous en dire plus ?

**G. F. :** Une dimension importante de l'intégrité scientifique est qu'elle permet la confiance dont nous avons tous besoin. Non seulement dans l'ensemble de la société, mais aussi au sein même des collectifs de recherche. Dans le cas de l'Inserm, il est par exemple très important que le public sache que l'institution a souhaité aussi se doter, via la délégation, de mécanismes qui permettent l'analyse et la correction des problèmes quand ils surviennent. Qu'on songe aux dégâts d'image, à la perte de confiance dans l'institution que peut générer un scandale d'intégrité et plus encore quand il est mal traité. Au sentiment d'injustice que peuvent ressentir les personnels, à leur découragement peut-être. On rejoint ici la dimension d'attractivité. Parce qu'une institution qui est fiable, qui est dotée d'outils de correction et de contrôle, au sein de laquelle les collectifs fonctionnent et qui offre un environnement professionnel sécurisant à ses chercheurs est de fait bien plus attractive. Cette attractivité est particulièrement importante vis-à-vis des plus jeunes, qui sont exigeants sur les valeurs réellement mises en pratique. J'ai conscience que le chemin est encore long pour être à la hauteur des enjeux, mais la direction, elle, est claire.

## Le décret du 3 décembre 2021 lie l'ouverture de la science à l'intégrité scientifique, notamment en demandant la conservation et l'ouverture des données de recherche : qu'est-ce que cela change pour vous ?

**G. F. :** Dans le cadre d'une recherche publique financée par l'État, ouvrir la science répond au devoir de mise à disposition de résultats pour permettre aux autres de s'en emparer. Le décret qui demande explicitement aux établissements de définir une politique « de conservation, de communication et



de réutilisation des données brutes de recherche » change profondément la donne. Il crée la possibilité d'aller analyser toutes les données primaires. Et pour nous, les RIS, c'est très important. C'est un moyen de consolider ou de bâtir la reconnaissance par les pairs et de fabriquer des collectifs de confiance, à l'instar de ces laboratoires qui fonctionnent très bien et qui écartent à bas bruit ceux et celles qui génèrent des comportements inappropriés. C'est essentiel car si cette confiance en ses pairs existe, alors il devient possible de parler des comportements qui sont problématiques. Si elle n'existe pas, cela devient très compliqué : plus personne n'ose en parler.

## Quel regard portez sur la fonction de référent à l'intégrité scientifique aujourd'hui ?

**G. F. :** Pour moi, le référent a un rôle politique fort que je ne percevais pas aussi bien avant. Bien sûr, il doit continuer à gérer les problèmes d'écart et de manquements à l'intégrité scientifique, mais tout l'intérêt de cette fonction c'est de travailler à garantir cette sécurité méthodologique propre à la démarche scientifique que j'évoquais. Ensuite, quand nous sommes confrontés à des cas de manquements, notre travail en tant que RIS, c'est d'établir les faits. En sciences expérimentales, c'est notre obsession. La question préalable à toutes les autres est : la recherche a-t-elle été bien conduite ou non ? D'où l'importance de l'ouverture des données et des méthodes utilisées, car si on ne peut pas examiner les faits, alors cela devient du discours, une parole contre une autre. Si personne ne sait comment prouver quoi que ce soit, on sort de la science.

## Enfin, quels conseils donneriez-vous à un ou une référente nouvellement nommée ?

**G. F. :** Il existe une grande variété d'établissements de recherche -organismes nationaux, universités etc. - avec des dispositifs et des référents et référentes tout aussi divers. C'est une richesse mais il serait intéressant de réfléchir aux ingrédients communs indispensables à la bonne gestion de ces questions au sein d'un établissement, sans gommer cette diversité. Pour cette raison et bien d'autres, je ne me vois guère donner de conseils. Je peux néanmoins partager mon sentiment d'une nécessaire exigence envers nous-mêmes : nous nous devons de travailler de manière intègre et loyale avec grand scrupule, rigueur et écoute car nous abordons des situations humainement difficiles et à fort enjeu professionnel. Notre fonction réclame aussi de bien comprendre le métier de chercheur dans toutes ses exigences et ses difficultés, avec parfois beaucoup d'injonctions contradictoires. Certes une référente ou un référent ne prend pas de décision, il instruit et il restitue mais il porte la responsabilité de le faire avec tous les égards que les personnes impliquées - et la science - méritent.

Propos recueillis par Hélène Le Meur

### Pour en savoir plus

- Pratiques de la délégation à l'intégrité scientifique de l'INSERM, G. Filliatreau, [Journal Polethis. N°1, janvier, pp.28-29, 2019.](#)
- [Scientific Integrity matters.](#) C. Paradeise et G. Filliatreau, Minerva, 2021.
- L'intégrité scientifique, des normes professionnelles fondées sur la recherche, G. Filliatreau, Les Cahiers Portalis, PUAM-Cairn.info, N°12, 95-105, 2023.

### A découvrir aussi

- [En vidéo : Ghislaine Filliatreau, Prix Inserm Appui à la recherche 2023](#)
- [Le portrait de Ghislaine Filliatreau sur le site de l'Inserm](#)
- [La délégation à l'intégrité scientifique de l'Inserm](#)
- [Les bonnes pratiques à l'Inserm](#)

